



Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Associate Assistant
Deputy Minister
Strategic and Program
Policy

Sous-ministre
adjoint délégué
Secteur des Politiques
stratégiques et des
programmes

Ottawa K1A 1L1

F-1163051

PROTECTED B

MÉMOIRE À LA SOUS-MINISTRE ET AU SOUS-MINISTRE DÉLÉGUÉ

RÉCONCILIATION À IRCC

POUR INFORMATION

RÉSUMÉ

- L'objectif du présent mémoire est de vous fournir de l'information sur les initiatives actuelles à IRCC pour faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones.
- Les efforts du Ministère pour modifier le serment de citoyenneté et le Guide sur la citoyenneté ainsi qu'élaborer de nouvelles politiques permettant aux survivants des pensionnats indiens de récupérer leurs noms, jumelés à nos efforts de lutte contre le racisme, permettent d'obtenir un moment opportun pour mobiliser le Ministère dans le cadre de la discussion sur la réconciliation et l'importance du rôle d'IRCC dans la contribution à ces efforts.
- À titre de prochaine étape, l'exposé ci-joint sur la réconciliation et IRCC (voir l'Annexe A) pourrait être présenté par le biais de la gouvernance ou par message interne, afin d'accroître la sensibilisation au rôle d'IRCC et de servir de catalyseur pour une réflexion et un engagement futurs concernant sa responsabilité à l'égard de l'appel à l'action (AA) n° 57 de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR) (renseigner les fonctionnaires fédéraux), ce qui offre une perspective autochtone liée au travail d'IRCC et au recrutement et au maintien en poste d'employés autochtones.

CONTEXTE :

- La réconciliation avec les peuples autochtones est un engagement crucial du mandat du ministre et du gouvernement du Canada. Le ministre est également membre du Comité du Cabinet chargé de la réconciliation.
- Le Ministère a la responsabilité de comprendre les liens avec la réconciliation et les peuples autochtones dans le cadre de tous ses secteurs d'activités – même les secteurs qui ne sont pas directement touchés. Cela inclut la reconnaissance du rôle d'IRCC dans la colonisation, ainsi que dans le fait d'honorer et d'intégrer les perspectives des Autochtones dans le cadre de

l'établissement de politiques et de programmes, de la promotion du recrutement et du maintien en poste des Autochtones, ainsi que de l'accroissement du perfectionnement professionnel aux fins de la formation interculturelle et sur la sensibilité.

- Depuis 2016, plusieurs efforts ont été déployés à l'échelle d'IRCC afin de contribuer à la réconciliation. Les efforts principaux d'IRCC afin de promouvoir la réconciliation ont été axés sur la réponse aux appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation, entre autres la promotion des changements au Guide sur la citoyenneté (AA n° 93) et au serment de citoyenneté (AA n° 94) pour mieux tenir compte des perspectives des Autochtones, notamment la reconnaissance des droits issus de traités. IRCC répond également à l'AA n° 17 pour permettre aux survivants des pensionnats autochtones et à leurs familles de récupérer leurs noms de famille. Finalement, il y a un mouvement à l'échelle du gouvernement pour encourager la transmission d'information à la fonction publique sur les questions autochtones (AA n° 57).

SITUATION ACTUELLE :

- Un exposé sur la réconciliation et IRCC (voir l'Annexe A) a été élaboré en collaboration par les directions générales suivantes : Citoyenneté, Admissibilité, Politiques stratégiques et planification, Politiques de l'établissement et de l'intégration, Ressources humaines, Orientation des programmes de citoyenneté et de passeport et des représentants du Cercle des peuples autochtones. Les Services juridiques et les Communications ont également été consultés. L'exposé a également été présenté au Comité des politiques.
- L'exposé sur la réconciliation et un résumé supplémentaire des travaux du Ministère à l'égard de la réconciliation (voir l'Annexe B) illustrent le nombre de politiques, de programmes et d'initiatives d'IRCC qui se recoupent de différentes façons dans la vie des peuples autochtones du Canada. On s'attend à ce que cela, de concert avec les efforts de lutte contre le racisme, serve de catalyseur aux fins d'un engagement et d'une réflexion approfondis concernant l'importance de la réconciliation et les perspectives des Autochtones à IRCC.
- En outre, puisqu'IRCC fait progresser les objectifs de réconciliation, notamment donner de la formation aux nouveaux arrivants et promouvoir la connaissance des peuples autochtones et de leurs contributions au Canada dans le cadre du processus visant la citoyenneté canadienne, le fait de promouvoir les connaissances au sein du personnel concernant l'importance de la réconciliation pour le projet global d'édification de la nation du Ministère permettra une inclusion significative des perspectives des Autochtones aux fins de notre mandat et de notre travail.
- Un résumé plus détaillé des efforts actuels d'IRCC se trouve à l'Annexe B; voici certains efforts clés :
 - Le Cercle des peuples autochtones d'IRCC, un réseau d'employés volontaires qui aide à accroître la sensibilisation des employés non autochtones à la culture autochtone, crée un environnement accueillant pour les employés autochtones et offre une orientation sur l'engagement efficace auprès des communautés autochtones.

- Établir des liens entre les nouveaux arrivants et les peuples autochtones dans le cadre du Programme d'établissement.
 - Collaborer avec des intervenants pour faciliter les déplacements transfrontaliers des peuples autochtones.
 - Travailler avec de jeunes autochtones pour accroître la sensibilisation à l'égard des avantages du travail et des voyages à l'étranger dans le cadre d'Expérience internationale Canada.
- La Direction générale de la citoyenneté a fourni un point de contact principal à IRCC pour ce qui est de la coordination interministérielle des efforts de réconciliation dirigés par Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord (RCAAN). Le Comité des politiques a exprimé son intérêt afin qu'IRCC établisse un centre d'expertise lié aux questions autochtones.
 - Des ministères, comme Emploi et Développement social Canada, le ministère des Pêches et Océans et Services publics et approvisionnement Canada, ont établi des divisions consacrées pour coordonner les efforts au sein de ces ministères. Plusieurs organisations, y compris la Société canadienne d'hypothèque et de logement, ont établi des cadres de réconciliation afin d'appliquer cette lentille à leurs politiques et à leurs programmes. D'autres investissements dans des ressources seraient probablement requis afin d'élaborer et de mettre en œuvre une approche de ce genre à IRCC.

RÉPERCUSSIONS SUR LES COMMUNICATIONS :

- L'attention accordée par les médias aux changements au Guide sur la citoyenneté et au serment de citoyenneté (AA n° 93 et AA n° 94, respectivement) est intermittente, mais elle a été essentielle, principalement en ce qui a trait aux retards liés à la publication d'un nouveau guide. Toutefois, l'attention accordée en général par les médias à la réconciliation est permanente.
- Il n'est pas probable qu'une déclaration interne d'engagement d'IRCC à l'égard de la réconciliation obtienne l'attention des médias.
- Si le document est affiché sur le site Web public d'IRCC, des réponses suggérées seraient rédigées, au besoin.

PROCHAINES ÉTAPES :

- Bien que le travail se poursuive concernant des dossiers précis liés à la réconciliation, les annexes ci-jointes seront utilisées pour familiariser le public avec les contributions d'IRCC à la réconciliation, notamment à titre de document de référence pour la correspondance ou les communications.
- Afin de promouvoir la réconciliation à IRCC, si vous êtes d'accord, ces documents, ou des versions de ceux-ci, pourraient être transmis aux tables de gouvernance des cadres supérieurs et aux employés d'IRCC, comme Aujourd'hui@IRCC, et publiés sur Connexion afin de montrer les liens et l'engagement permanent d'IRCC à l'égard de la réconciliation et d'encourager le Ministère à comprendre les questions autochtones ainsi qu'à établir un engagement significatif

auprès des peuples autochtones.

- Si vous souhaitez avoir plus d'information, nous pouvons fournir une séance d'information sur demande.



Annexes (2) :

A : Réconciliation à IRCC

B : Résumé des travaux sur la réconciliation à IRCC